

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La gale, une maladie en recrudescence

En Midi-Pyrénées comme dans le reste de la France, la gale est en recrudescence depuis le début des années 2000. Dans la région, en 2013, 88 foyers de gale ont été déclarés à l'Agence Régionale de Santé, essentiellement dans des structures de soins ou d'hébergement ou dans des établissements scolaires (école, collège, lycée).

La gale n'étant pas une maladie à déclaration obligatoire, tous les cas de gale ne sont pas et ne doivent pas être déclarés à l'ARS, ces données sont donc à interpréter avec précaution.

L'ARS apporte son soutien et son expertise en cas d'épidémie en collectivités. Des conduites à tenir spécifiques peuvent être proposées.

Une maladie bénigne mais très contagieuse....

La gale est une maladie de la peau due à un acarien. Bénigne mais fortement contagieuse elle ne guérit pas spontanément. Son réservoir exclusif est l'homme malade.

Le parasite se nourrit des peaux mortes et ne survit que quelques jours en dehors du corps humain. Il ne survit pas sur les surfaces en bois ou en plastique mais se nourrit des peaux mortes présentes sur le linge, la literie, les matelas ou coussins.

...qui se caractérise par de fortes démangeaisons surtout la nuit...

L'incubation de la maladie peut aller de 2 à 6 semaines.

La gale commune est la forme la plus fréquemment rencontrée et elle se caractérise par des démangeaisons à recrudescence nocturne et le plus souvent par des lésions non spécifiques, telles que des lésions de grattage.

Les parties du corps les plus touchées sont les espaces interdigitaux, la face antérieure des poignets, des coudes et des aisselles, l'ombilic, les fesses, les organes génitaux externes et les mamelons.

Le diagnostic de la gale s'appuie sur un examen clinique par votre médecin traitant ou un spécialiste. Un examen parasitologique complémentaire peut être nécessaire pour confirmer le diagnostic en cas de doute ou en cas de récurrence.

Le diagnostic de la gale peut s'avérer difficile en fonction de la présentation clinique, expliquant un retard du diagnostic et de la prise en charge.

...qui se transmet par contact avec des personnes ou des tissus infectés

La gale touche les individus de tous âges et tous milieux sociaux, et peut être responsable d'épidémie.

La transmission de la maladie se fait

- par des contacts directs et répétés peau à peau avec une personne infectée, dans 95% des cas : famille, amis, colocataires.
- ou par des contacts indirects avec des tissus infectés : essuie-mains, vêtements, literie

Un traitement nécessaire des personnes et de l'environnement

Le traitement de la gale repose sur 3 principes :

Le Traitement des personnes

Le traitement doit être prescrit par un médecin, à la fois pour les personnes malades mais également pour les contacts proches. Il est soit local (application de lotion sur tout le corps) soit oral (comprimés). Une éviction des collectivités est recommandée 1 à 3 jours après le début du traitement, dans l'attente de l'efficacité de celui-ci.

Le Traitement de l'environnement

Le traitement de l'environnement doit être réalisé en même temps que le traitement médicamenteux et concerne les linges en contact avec la peau (vêtements, serviettes de toilette, linge de maison). Ils doivent être lavés en machine soit à 60° soit associés à un acaricide. Une alternative est d'isoler le linge dans un sac pendant une semaine, temps permettant la mort naturelle des parasites.

Les matelas et les coussins en tissus doivent être vaporisés avec un produit acaricide.

La prise en charge de la gale ne nécessite ni fumigation, ni clôture de l'établissement ou de la collectivité.

Mesures complémentaires

Mesures d'hygiène simple pour éviter ou arrêter la transmission de la gale:

- Renforcement du lavage de main : un lavage régulier à l'eau et savon permet de freiner significativement la transmission, utilisation de tissu jetable.
- Limiter les contacts rapprochés
- Ne pas partager ses vêtements

- ⇒ **En période épidémique, n'hésiter pas à consulter devant tout grattage nocturne**
- ⇒ **En cas de diagnostic de gale, une information rapide des proches est nécessaire.**
- ⇒ **Il est important de traiter en même temps les malades (et leurs proches), ainsi que tout le linge en contact avec la peau.**

Contact presse

Maité Delarue

Chargée de communication ARS

05 34 30 25 37 ; 0631 55 11 77

Maite.delarue@ars.sante.fr